

COMMUNIQUÉ CONSEIL DU 4 OCTOBRE 2011

Le conseil municipal s'est réuni le 4 Octobre 2011.

- ☞ Au préalable il a reçu M. MARTIN du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine qui a présenté une information intéressante sur des parcelles situées à l'Ouest de la Station d'épuration.
Il s'agit de pelouses sèches qui possèdent une richesse botanique non négligeable et qui mériteraient peut être pour la commune d'en avoir la maîtrise foncière et de les maintenir en état.
- ☞ Le Conseil Municipal est informé d'une réunion le 10 novembre avec Monsieur le Sous-Préfet, l'objet sera le devenir des voies départementales CD 145 et CD 162.
- ☞ Le Conseil Municipal demande que le dossier sur l'aire de stationnement de camping-car au rond-point des Roches soit réactivé auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.
- ☞ Un plan de circulation est en cours d'étude par l'Agence Talpa. Après une concertation avec les riverains, les habitants, les commerçants et l'Abbaye, il a été approuvé une fiche technique sur le nouveau plan de circulation. Celui-ci s'intégrera dans l'Etude d'Aménagement de la Place des Plantagenêts et des voies adjacentes. Ce plan rejoindra les éléments du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration. Ces nouvelles mesures de circulation se mettent progressivement en place en fonction des travaux à réaliser.
- ☞ Le Conseil Municipal est favorable à envoyer les demandes de subventions dès maintenant auprès de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération SLD dans le cadre des contrats territoriaux.
- ☞ Le rapport 2010 sur l'activité de Saumur Agglo a été approuvé.
- ☞ Le château d'eau, construit par la main d'œuvre pénitentiaire (en 1952), sur le terrain appartenant à la Commune de Fontevraud l'Abbaye, est abandonné par l'Etat - Ministère de la Justice - au profit de la Commune de Fontevraud l'Abbaye. Le transfert de gestion signé en 1977 est supprimé.
La Commune de Fontevraud l'Abbaye pourra elle-même mettre ce bien à disposition de Saumur Agglo qui détient la compétence eau potable.
- ☞ Un effacement de réseau est commandé auprès du SIEML pour la partie située entre la rue des Varennes et l'entrée du Chemin du Bois Minet (partie à charge de la commune 1200€).
- ☞ Une convention de courtage en travaux de voirie est passée avec « Couleurs d'Anjou » situé à Angers. Le courtier met en relation les entreprises et la collectivité et se rémunère auprès de l'entreprise choisie.
- ☞ Il est prévu de remettre les clés du logement « Pompiers » au SDIS courant octobre. La seule participation aux frais de logement demandée au SDIS est de 50€/par mois.
- ☞ Concernant le Plan Communal de Sauvegarde, établi dans chaque commune, il a été désigné 13 personnes qui pourraient intervenir ensemble sur une opération de sauvegarde.
 - Relations publiques : Monsieur CAILLEUX et Madame BAUDOT
 - Secrétariat : Monsieur BURNEAU et Madame GERVAIS
 - ERP : Monsieur VERITE et Madame TURCIUS
 - Logistique : Messieurs BOURGEOIS, DUVIC et FONTAINE
 - Economie : Mesdames TRICHET et LECLERC
 - Population : Madame RANGER et Monsieur ABGRALL

La prochaine réunion de Conseil Municipal est prévue le 7 novembre 2011 à 20h30

Le 10 Octobre 2011,
Le Maire,
R. CATIN